

## **Echo du Conseil Municipal du 17 décembre 2009**

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le jeudi 17 décembre 2009 et a débattu des sujets suivants :

### **Site de l'Arthaudière :**

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour que la commune assure la maîtrise d'ouvrage des prochains programmes de travaux de restauration, les services de l'Etat n'assurant plus cette délégation. Les études réalisées par Monsieur TILLE architecte en chef des monuments historiques, concernent la réfection de la toiture de l'aile Ouest et de la tour. La commune est en attente de l'attribution des subventions correspondantes.

Le Conseil a entériné la nouvelle convention avec l'Atelier du Sud Grésivaudan qui a repris la gestion de l'atelier maquettes initialement passée avec la MJC de St Marcellin et qui réalise des maquettes dans les locaux du Château.

L'association « APLON » qui dispense des formations sur l'utilisation de matériaux anciens dans la réhabilitation du patrimoine bâti a demandé pour pouvoir s'installer dans un local du Château. Le Conseil Municipal a répondu favorablement à cette demande et une convention sera établie sur des conditions similaires à celle présente entre la commune et l'atelier maquette.

L'association « Les vieilles autos du Vercors » a sollicité la commune pour effectuer une exposition de vieilles voitures et de vieux tracteurs sur le site de l'Arthaudière fin avril 2010. Le Conseil Municipal a donné son accord pour cette demande. L'association doit effectuer prochainement un choix entre différents sites dont le Château de l'Arthaudière.

### **SPANC :**

Monsieur Raymond JOUVIN, technicien de la Communauté de Communes sur le SPANC, a réalisé 51 diagnostics sur le système d'assainissement présent dans ces 51 habitations sur un total de 196 demeures de la commune à diagnostiquer. Les premiers contrôles effectués donnent les résultats suivants : sur 51 installations, 6 sont conformes, 15 sont acceptables sans grosses modifications et 30 sont non conformes. Cette visite de contrôle est aussi un moment d'échanges et de conseil sur les améliorations à apporter à son système d'assainissement pour qu'il devienne plus efficient.

### **DDE :**

Robert Pinet a présenté l'évolution de la Direction Départementale de l'Équipement et de ses services avec notamment sa fusion avec la

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour obtenir la Direction Départementale Territoriale (DDT). Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour signer la nouvelle convention ATESAT 2010 (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) avec la DDE pour l'instant et la DDT en 2010.

### **Signalétique :**

L'entreprise retenue par la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin pour fournir et installer la signalétique dans les communes concernées s'est déplacée pour connaître les besoins pour St Bonnet de Chavagne. Elle réalise actuellement le chiffrage précis de cet investissement afin de pouvoir étudier dans le prochain budget 2010 la faisabilité de ses travaux. Le Conseil Général de l'Isère propose d'aider les communes à hauteur de 20% les investissements liés à la signalétique.

### **Comité des fêtes :**

Le conseil Municipal, après avoir pris connaissance des statuts, a délibéré favorablement pour adhérer au Comité des fêtes. La commune sera représentée par le Maire ou son représentant.

### **Divers :**

Les colis de Noël fournis par les « Points Fermiers » ont été présentés au Conseil Municipal. Ils ont été répartis aux Conseillers Municipaux et membres du CCAS pour être distribués aux aînés de plus de 70 ans de la commune. Ce coffret gourmand est composé de produits réalisés et transformés par les agriculteurs du territoire.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour la réalisation d'une convention avec Mr Monnet pour le règlement de la liaison et du branchement électrique pour une nouvelle maison.

Le dernier recensement effectué sur la commune en 2009 comptabilisa 630 habitants. Mais le nombre d'habitants officiel retenu par l'INSEE est celui de 2007 soit 606 habitants. Dans un souci de cohérence avec les autres communes, la nouvelle valeur de 2009 deviendra officielle plus tard.

Le « Petit Chavanais » est en cours de rédaction. Il sera distribué les premiers jours de janvier. Merci à tous les rédacteurs d'articles pour leur implication active dans la communication communale.